

7. Pillage, appropriation, plagiat

Une fois invisibilisée, rabaissée, minimisée, une contribution intellectuelle est évidemment plus facile à piller : l'appropriation se fait sans même, probablement, avoir à y penser... « Seeing your ideas live in the work of others », mentionne le manifeste des Guerrilla Girls parmi "The Advantages of Being a Woman Artist"...

7.1. Dans un livre paru au début des années 2000, un collègue résume en un paragraphe, mais sans y faire référence, l'un de mes livres, paru pourtant dans la même collection. Il aurait déclaré un jour, m'a-t-on dit, que ce livre est, parmi tous ceux que j'ai écrits, le seul qui ait vraiment de l'intérêt : si intéressant à ses yeux qu'il s'est permis de s'en approprier le résumé... Mais s'il s'était agi d'un livre publié par un homme, ce collègue indélicat n'aurait-il pas trouvé plus valorisant de mettre en valeur sa propre érudition en y faisant explicitement référence ? **(sociologue)**

7.2. Le même collègue, quelques années plus tard, développe dans la dernière partie de son livre une idée que j'ai publiée peu auparavant dans un ouvrage, qu'il cite incidemment (histoire sans doute de ne pas être accusé de pillage) mais pas à l'endroit où il reprend l'idée. Résultat : l'idée est reprise par d'autres mais imputée à ce collègue. **(sociologue)**

7.3. Dans un livre publié deux ans après celui que j'ai consacré à un concept développé à partir de l'histoire des sciences, un philosophe examine la validité de cette conception, mais sans me citer. Mon nom n'apparaît jamais dans son texte, et il ne fait référence à mon livre que bien plus loin, à propos d'autre chose. Il ne mentionne pas non plus le fait que le sujet même de son livre n'est qu'un développement d'un des chapitres du mien. Est-ce que c'est parce qu'il est philosophe et que je ne suis que sociologue, ou bien parce qu'il est un homme et que je ne suis qu'une femme, que mon travail ne mérite à ses yeux que d'être exploité, mais pas cité ? Ou bien les deux ? **(sociologue)**

7.4. En 2018, j'expertise un article pour une revue britannique. L'article est centré sur un concept que j'ai élaboré et appliqué à différents terrains depuis les années 1990. Or l'article ne me cite que pour deux livres où ce concept n'apparaît pas ou marginalement – quoiqu'il soit explicité dans l'un des deux. En revanche, l'auteur prétend s'appuyer sur l'œuvre d'un sociologue célèbre – alors que celui-ci ne s'est jamais intéressé à cette question – et se réfère à deux autres sociologues, alors qu'ils n'ont jamais utilisé les termes en question. Ainsi les supports théoriques invoqués par l'auteur sont des auteurs (hommes) qui n'ont pas ou guère contribué à la construction du concept qui fait l'objet de l'article, alors que l'auteur (femme) qui l'a élaboré, nommé et appliqué, est ignorée, du moins en tant que créatrice de cette

notion. « *Seeing your ideas live in the work of others* », mentionne le manifeste des Guerrilla Girls parmi "*The Advantages of Being a Woman Artist*"... **(sociologue)**

7.5. L'historienne et philosophe Giulia Sissa non seulement n'a pas été citée par un philosophe italien, mais a été victime d'un plagiat de plusieurs pages par ce même philosophe, lequel, lorsqu'il a été découvert, s'est défendu en disant que Giulia Sissa devrait être fière d'être plagiée par un philosophe aussi connu que lui ! **(philosophe)**

7.6. Un philosophe français renommé m'invita un jour à faire une communication dans son séminaire. Je choisis d'intervenir sur un thème original, dont il n'existait à ma connaissance aucun précédent dans notre discipline. Il fut très critique, à la fois amical et plein d'une ironie condescendante : je devais revoir ma « copie » ! Une semaine plus tard il faisait une conférence magistrale à la Sorbonne : je m'y rendis, avide d'apprendre et de progresser. Il y développa sans sourciller le thème de mon exposé à son séminaire - sans me citer, évidemment. Mes étudiants, qui m'avaient accompagnée, étaient stupéfaits ! **(philosophe)**

7.7. Anthropologue, je travaille depuis vingt ans sur un objet très spécifique et hautement sensible politiquement, la mafia, selon une approche fondée sur une ethnographie personnellement menée. Deux chercheurs anglophones – qui m'ont été présentés comme deux post-doctorants qu'il fallait « aider » dans leurs recherches – s'étaient familiarisés à cette approche à travers les traductions de mes articles réalisées par Cairn International et Sage Publications, et par quelques travaux publiés en anglais. Néanmoins, dans un projet d'ouvrage adressé à des presses universitaires américaines – et destiné précisément à la collection d'anthropologie dirigée par le tuteur de l'un d'entre eux – ils présentaient comme étant les leurs les perspectives que j'avais ouvertes. Seul un de mes articles, peu pertinent et en français, était cité dans leur introduction à cet ouvrage qui portait précisément sur mon objet de recherche : non pas la mafia, mais une manière particulière de l'envisager, de l'étudier et de l'analyser.

J'ai échangé plusieurs mails avec un des deux chercheurs en question, devenu depuis une « star » de l'anthropologie de cette thématique (recruté dans une célèbre université américaine avec un « nouveau projet » recoupant ce qui constitue mon objet de recherche depuis vingt ans) : on peut lire dans ses réponses la maestria (et la condescendance) avec laquelle il essaye de contourner les questions précises que je lui pose, avant d'arrêter tout simplement de me répondre. Son dernier mail, où il renonce à son projet de publication, est intervenu seulement après que le service juridique du CNRS se soit manifesté auprès de son éditeur – intervention déterminante qui montre comment une institution française peut agir efficacement même face à des « géants » mondiaux.

Mon aventure s'est poursuivie avec son co-auteur : ce chercheur, devenu professeur dans une grande université européenne, a publié un article dans *Current Anthropology* où il reprend une de mes hypothèses, mais en en situant la source théorique dans un ouvrage d'un célèbre anthropologue de la Méditerranée, où cette hypothèse pourtant ne figure pas. Et compte tenu de la médiocrité de l'article (défaillant du point de vue de l'ethnographie mobilisée, de la connaissance de l'objet et de la maîtrise des théories disponibles pour l'analyser), j'ai décidé d'en écrire un commentaire critique, en prenant soin de ne pas mentionner le fait que mes travaux sur la question centrale de l'article, bien antérieurs, n'ont pas été cités, et en évitant de les citer moi-même en bibliographie.

Néanmoins la réponse de l'auteur est que ma critique, qui soulève pourtant des questions épistémologiques de première importance pour notre discipline (rapport entre théorie et ethnographie, entre droit et anthropologie, place de l'anthropologue sur des terrains politiquement sensibles), ne mériterait même pas qu'on y réponde, car elle serait vouée à une autopromotion de mes travaux. Bon exemple, me semble-t-il, du manque de volonté que peut manifester un chercheur homme, sans craindre aucune forme de critique à son égard, d'entrer dans un débat théorique avec une collègue femme ! **(anthropologue)**

7.8. Jeune médecin psychiatre, j'ouvre une revue de psychanalyse à laquelle je suis abonnée, *Le Coq Héron*, et j'y lis avec beaucoup d'intérêt un article, signé par un homme, portant sur le thème de ma thèse de médecine – une problématique jusqu'alors quasiment ignorée dans la littérature médicale. Je le trouve excellent, jusqu'à ce que je me rende compte qu'il recopie, mot pour mot, l'essentiel de ma thèse ! Je signale le problème aux responsables de la revue. Leur réponse : « Oui, on le sait, il est coutumier de ce genre de choses »... **(psychanalyste)**

7.9. Après avoir fait paraître un ouvrage tiré de ma thèse, je l'ai envoyé aux membres d'un groupe de chercheurs anglophones que j'avais connus lors de rencontres scientifiques à l'étranger. J'ai découvert avec stupéfaction quelques mois plus tard sur Facebook, sur la page personnelle d'une de ces personnes, l'annonce d'une de ses conférences dans une prestigieuse université, portant précisément sur ma recherche, avec mon argumentaire repris mot pour mot et surtout la photo d'archives qui ornait la page de couverture de mon ouvrage. L'annonce ne me citait pas ni n'expliquait qu'il s'agissait de diffuser le travail d'une chercheuse française. Après plusieurs messages restés sans suite, et face au silence de cette chercheuse, j'ai dû contacter l'université, qui en quelques minutes a fait disparaître l'image, non libre de droits, de son portail Internet. **(historienne)**

7.10. En France, j'ai été une des premières à insister sur l'importance d'accepter et de reconnaître l'importance des émotions, notamment négatives. J'ai documenté ce travail en étudiant plusieurs centaines d'articles scientifiques. Lorsque j'ai présenté ce travail dans un atelier à un congrès en 2005, plusieurs participants masculins ont fait des interventions agressives, exprimant leur déception en demandant à être remboursés. Mais certains qui m'avaient entendue sur le sujet, lors de cet atelier ou dans des communications confidentielles, se sont réapproprié mes diapos dans des conférences de plus grande envergure, sans en citer l'origine. **(psychiatre)**